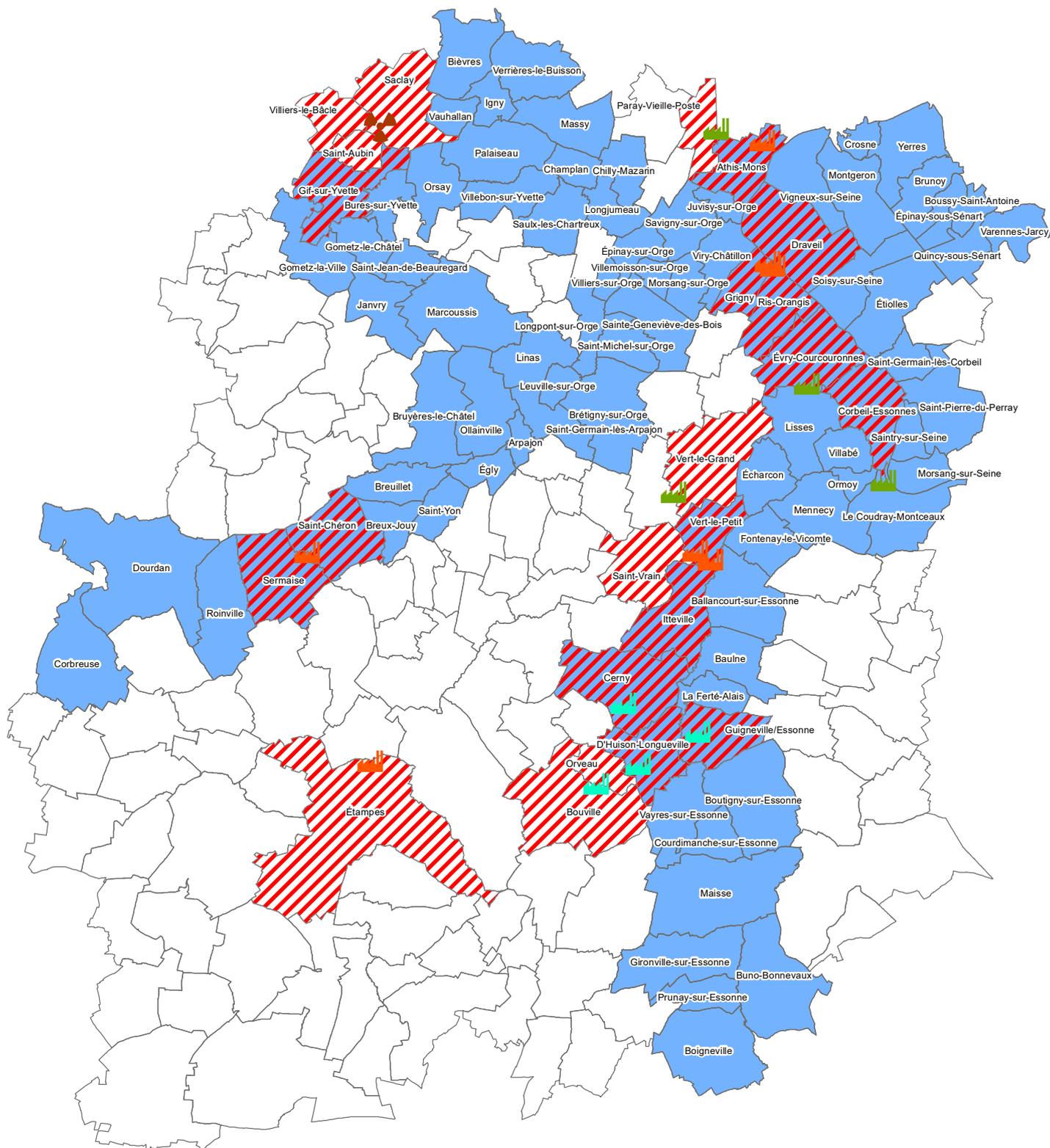


Les communes soumises à l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en Essonne



Communes soumises au PCS au titre d'un :

-  Plan Particulier d'Intervention (PPI) ou Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)
-  Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Sites industriels majeurs

-  SEVESO seuil haut
-  SEVESO seuil bas
-  Autre site industriel
-  Site nucléaire (CEA et Cis-Bio)